



Comité Départemental de Tir à l'Arc 37
Maison des Sports de Touraine
Rue de l'aviation - Z.A. " Le Papillon " - BP 100
37210 PARÇAY-MESLAY

Réunion de bureau du 8 novembre 2024

La séance débute à 20h00

Salle JM Léglise 1^{er} étage

Secrétaire de séance ; Thierry Olivier

Les participants sont:

Nom/ Prénom	Club	Présents	Excusés ou Absents
Leday David	Chinon	X	
Villate Annette	La Croix en Touraine	X	
Drabik Olivier	Chambray les tours	X	
Gerrand Anthony	Richelieu	Communication Whaler	
Gerrand Noémie	Richelieu	Communication Whaler	
Mazabrey Françoise	St.Avertin	X	
Durand Etienne	Tours	Communication Whaler	
Rivrais Bruno	Amboise	X	
Olivier Thierry	Montbazon	X	
Motteau Mireille	Montbazon	X	
Renault Philippe	Montlouis	X	
Jessica Puyjalon	Amboise	X	
Aude Daumet	Joué les Tours	X	
Antonin Hue (invité)	St.Cyr sur Loire	X	
Mickaël Maudouigt (invité)	Chinon	X	
Fabrice Pasquet (invité)	Chambray les Tours	Communication Whaler	

1, Mise en place des commissions du CDTA :

David constitue les diverses commissions,

Cibles : Philippe Renault (responsable), Etienne Durand, Olivier Drabik, Antonin Hue.

Para : Françoise Mazabrey (responsable), Etienne Durand, Noémie Gerrand.

Jeunes : Jessica Puyjalon (responsable), Annette Villate, Mireille Motteau.

Parcours : Bruno Rivrais (responsable), Annette Villate, Aude Daumet, Anthony Gerrand.

Arbitres : Anthony Gerrand (responsable) et tous les arbitres d'Indre et Loire.

Communication : David (responsable) et Mickaël Maudouigt

Calendrier : Annette Villate et Jessica Puyjalon.

Label : Etienne Durand.

David et Thierry sont invités à toutes les réunions des commissions (dans la mesure du possible). Il serait bien aussi que les responsables de commissions adressent des invitations à tous les clubs du 37 afin « d'essayer » d'avoir un représentant de chaque club qui pourra aider, donner un avis sur les sujets, les projets concernant la pratique du tir à l'arc en Indre et Loire.

2, Point sur le projet d'aide matériel pour la saison en cours :

Après les avis de chacun, voici le texte adopté par les membres du bureau. Noémie souligne qu'il y a le budget pour cette action.

Le CDTA 37 a décidé d'octroyer une aide à la rentrée sportive 2024/2025 sur l'achat d'arcs d'initiations, bois et 1^{er} arc métallique, accessoires arcs (viseurs, cordes, bergers, repose-flèches.....) et pour du matériel spécifique para-archerie (potence...).

Le barème établi tient compte du nombre de nouveaux archers (première licence) pour la saison en cours.

- Moins de 5 néo-licenciés : pas de participations.
- De 5 à 9 néo-licenciés : 150 euros.
- De 10 à 14 néo-licenciés : 200 euros.
- De 15 à 20 néo-licenciés : 250 euros.

Vous avez jusqu'au 31 mars 2025 pour faire votre demande avec les preuves d'achats (les factures des Archeries de juillet et août 2024 pourront être acceptées).

Le montant de l'aide allouée (voir barème ci-dessus) devra représenter au minimum 50 % de la demande, par exemple : un club, de 5 à 9 néo-licenciés, pour obtenir une aide de 150 € devra fournir une facture au minimum de 300 €.

Le Comité départemental se réserve de vérifier le nombre réel de premières licences prises dans chaque club via l'extranet de la FFTA.

Les demandes sont à envoyer par mail de préférence au secrétariat du CDTA, secretariat.cdta37@gmail.com ou Thierry Olivier, 59 bis rue de Monts, 37250 Montbazon.

Pour les besoins des clubs en matériel spécifique, il est possible de faire une demande de subvention auprès du Conseil Régional. C'est aussi possible par l'intermédiaire du Comité Régional Centre Val de Loire Tir à l'Arc qui regroupe les projets de demandes des clubs.

Ci-dessous le courrier qui sera joint en même temps que l'information d'aide matériel.

CDTA 37



Aide financière aide aux clubs
2024-2025

Nom du club :
Numéro d'agrément :

Je, soussigné..... président du club
Affirme avoir Néo-licenciés
à la date du
pour l'année 2024-2025.

Je peux prétendre à la subvention de
-€

Je joins la facture d'achat avec ce document.

Cordialement,

3, Point sur le calendrier été 2025 :

Annette a reçu une demande du club de St. Cyr pour un tournoi Poussin le 29 mars. Cette date étant encore dans le calendrier hiver, ce n'est pas possible. Le club de St. Cyr devra voir directement avec la Fédération.

Bruno demande qui inscrit le Trophée des Mixtes. C'est une inscription à part, Noémie se charge de l'envoyer à la Fédération.

Annette annonce les souhaits des clubs. Les dates de concours sont validées, il ressort qu'il y aura parfois plusieurs concours différents sur un même week-end, et que la Région a changé des dates ces dernières semaines !

Après entente entre les clubs présents, tout le monde doit inscrire sa compétition à la fédération avant le 17 novembre.

La Coupe 37 aura bien lieu à Richelieu le 26 janvier 2025. Les délégués techniques, Thierry Charrois et Antonin Hue rencontrent bientôt les dirigeants pour les modalités du concours. Pour rappel l'inscription reste à 35 euros par équipe. Il serait bien en profitant de cette nouvelle olympiade de changer les trois trophées de la coupe 37. A penser avant fin janvier 2025 !

4, Divers :

Nous avons reçu une demande de Thierry Charrois pour augmenter l'inscription au Championnat départemental en salle de 50 centimes ce qui ferait 8 euros pour un jeune et 10.50 euros pour un adulte. Après discussion, il est décidé de ne pas augmenter les tarifs. Pour rappel le CDTA offre les récompenses et donne 200 euros au club s'il en fait la demande.

En complément du cahier des charges du Championnat Départemental, Jessica et Mireille vont faire un mémo répertoriant les tâches à accomplir (notamment le « qui fait quoi » et la liste de matériel nécessaire à l'organisation du concours.

Philippe pose la question de regrouper en scratch certaines catégories faiblement représentées. C'est à débattre en commission et à voir avec les délégués techniques en fonction du nombre de cibles disponibles sur le concours.

David informe que les récompenses bénévoles sont désormais à demander sur l'extranet de la Fédération.

Pour les concours « spécial jeunes et débutants », pas de changement pour l'instant, dans l'attente d'une évolution par la Fédération.

A ce jour, aucun club ne s'est proposé pour l'organisation du Championnat Départemental TAE (reconduction du format sur 2 jours).

Mickaël propose de mettre les comptes rendus d'AG, de réunion ainsi que les diverses demandes d'aides sur le site du CDTA, tout le monde est favorable.

David clôture la réunion et félicite tout le monde pour la présence de chacun ce soir.

Fin de réunion 22h30.

Prochaine réunion : vendredi 17 janvier 2025, 20h00, Maison des sports.